

Evaluation du Temps de Contact Effectif (TCE) des génisses avec les larves L3 de strongles gastro-intestinaux avant le 1er vêlage

Date de la Visite : 15 /10 /14

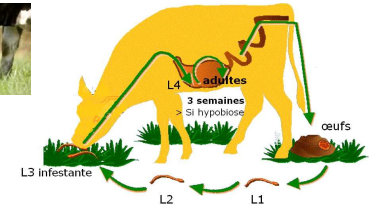
Vêlage étalés 
Vêlage groupés  de _____ à _____
Age moyen au premier vêlage: _____ **27** mois

Nombre de saisons de pâturage avant le premier vêlage:

1	☐	2	☒	3	☐
---	--------------------------	---	-------------------------------------	---	--------------------------

Age à la première mise à l'herbe:

 en 2 lots la 1^{ère} année
entre 6 et 12 mois mois



Première saison de pâturage (lot 1)				Deuxième saison de pâturage (suite lot 1)				Troisième saison de pâturage			
Date de mise à l'herbe :		01-avr (août/sept en bâtiment)		Date de mise à l'herbe :		01-mars		Date de mise à l'herbe :		/	
Date de rentrée en stabulation :		01-nov		Date de rentrée en stabulation :		30-nov		Date de rentrée en stabulation :		/	
Traitement n°1 :				Traitement n°1 :				Traitement n°1 :			
date	01-juin	ND	Eprinex rémanence 28 j	date		ND	rémanence j	date	/	ND	rémanence j
Traitement n°2 :				Traitement n°2 :				Traitement n°2 :			
date	01-nov	ND	Eprinex rémanence 28 j	date	/	ND	rémanence j	date	/	ND	rémanence j
Sécheresse et/ou forte complémentation *: août/sept en bâtiment				Sécheresse et/ou forte complémentation*: de à				Sécheresse et/ou forte complémentation*: de à			

Première saison de pâturage (lot 1')					Deuxième saison de pâturage (suite lot 1')					Troisième saison de pâturage				
Date de mise à l'herbe : fin septembre					Date de mise à l'herbe : 01-mars					Date de mise à l'herbe : 01-mars si pas encore vêlée				
Date de rentrée en stabulation : 30-nov					Date de rentrée en stabulation : 30-nov					Date de rentrée en stabulation : puis rejoint le troupeau de VL				
Traitement n°1 :					Traitement n°1 :					Traitement n°1 :				
date	30-nov	ND	Eprinex	rémanence 28 j	date	01-juin	ND	Eprinex	rémanence 28 j	date	/	ND	rémanence j	
Traitement n°2 :					Traitement n°2 :					Traitement n°2 :				
date		ND		rémanence j	date	/	ND		rémanence j	date	/	ND	rémanence j	
Sécheresse et/ou forte complémentation* : de à					Sécheresse et/ou forte complémentation* : de à					Sécheresse et/ou forte complémentation* : de TCE = Nombre de cases				

01-mars si pas encore vêlée
puis rejoint le troupeau de VL

TCE = Nombre de cases
vertes avant la case **V**
pour "vêlage"

en reconstruisant l'historique de pâturage de l'animal en fonction de sa date de naissance

[illegible]

N	Naissance	V	Vêlage
----------	-----------	----------	--------

	pâturage avant vêlage
VL	pâturage des vaches laitières

	traitement rémanent
	traitement non rémanent

sécheresse et/ou forte complémentation

stabulation

TCE min	9 mois
TCE max	14 mois
TCE moy	11.2 mois

TCEmin ≥ 8 mois	☒	(1)
TCEmax < 8 mois	☐	(2)
TCEmax ≥ 8 mois mais TCEmin < 8 mois	☐	(3)

 Cet exemple ne fait que décrire des pratiques de pâturage et de traitements des génisses pour illustrer le calcul du TCE, il n'indique en rien si ces pratiques de traitement sont opérantes et recommandables pour maîtriser l'infestation par les strongles digestifs chez les génisses !